



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Ajaccio, le 18 mars 2010

CAP locales B et C du 18 mars 2010 : compte-rendu

Les CAP locales C et B se sont tenues à la Trésorerie Générale avec pour ordre du jour :

I : CAP catégorie B : Affectation SIP de Porto-Vecchio

Mutations internes

Liste d'aptitude de C en B

Tableaux d'avancement de C2 à C1 et de C1 à CP

II : CAP Catégorie C : Mutation internes

Tableaux d'avancement de AA2 à AAP1 et de AAP1 à AAP

I : CAP catégorie B :

1. Affectation S.I.P de Porto-Vecchio

Prénom NOM	Poste d'origine	Affectation	Date d'effet
Fabienne GIORGI	Trésorerie Porto-Vecchio	SIP Porto-Vecchio	1 ^{er} avril 2010

Vote : Parité administrative : 6 pour

Parité syndicale : FO : 4 contre

CGT : 2 contre

Les élus FO ont rappelé la position du syndicat national qui appelle à l'arrêt du déploiement des S.I.P. lequel s'effectue en dépit des conditions de travail des agents. En cohérence avec cette position, les élus FO ont voté contre cette affectation.

2. Mutations internes

En l'absence d'arrivées externes, l'administration a informé la parité syndicale du mouvement suivant :

Prénom NOM	Poste d'origine	Affectation	Date d'effet
Dominique BERETTI	TP Ajaccio	TP Municipale Ajaccio	régularisation
Carole HERBIN	TG PRC	TG - Domaines	régularisation
Josette RENUCCI	TP Municipale Ajaccio	Paierie Départementale	1 ^{er} avril 2010
Françoise MALVOISIN-GEBEL	TP Ajaccio	TP Municipale Ajaccio	1 ^{er} avril 2010
Bébé-Noël PIRAS	Paierie Départementale	TP Ajaccio	1 ^{er} avril 2010

Ce mouvement donne satisfaction aux agents concernés.

3. Tableau d'avancement de C2 à C1 (ratio : 2,30 = 4 agents à classer)

Quels que soient les tableaux d'avancement, les critères établis par l'administration afin d'établir les classements sont par ordre de priorité :

1. Agents âgés de 58 ans et plus au 31 décembre 2010,
2. Agents classés l'année précédente mais non retenus,
3. Grade / échelon,
4. Total cumulé des 3 dernières notes,
5. Ancienneté.

Comme les années précédentes, les élus FORCE OURVIERE ont dénoncé la primauté du critère des notes cumulées par rapport à l'ancienneté ... une nouvelle fois le syndicat n'admet pas l'importance attribuée au critère de la note chiffrée, le tableau d'avancement n'est pas une liste d'aptitude !

A noter que les tableaux d'avancement prennent effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010

L'administration a proposé le tableau suivant :

Prénom NOM	Classement
Marie-Ange CAPOROSSI	1
Marie-Claire GIANNESINI	2
Joseph SUSINI	3
Annick OGOR	4

Vote : parité administrative : 6 pour
Parité syndicale : FO : 4 abstentions
CGT : 2 abstentions

En raison d'une note négative attribuée à un des agents devant figurer au tableau, la direction a décidé de le déclasser. Les élus FORCE OUVRIERE ont vigoureusement dénoncé cette décision qui revêt le caractère de « double peine » pour notre collègue : Le retard de l'accès à l'échelon supérieur dans un premier temps, puis cette fois-ci le déclassement ... d'autant plus que l'administration avait déjà déclassé l'année dernière ce même agent ... en prévision de la note négative à venir !!!

Pour ce tableau d'avancement (ainsi que celui de C1 à C2) les élus FO se sont également abstenus pour dénoncer la prédominance de la note sur l'ancienneté.

4. Tableau d'avancement de **C1 à CP** (ratio : 6,20 = 8 agents à classer)

Le tableau suivant a été soumis au vote de la Commission :

Prénom NOM	Classement
Elisabeth FENAROLI	1
Jean-Michel NOTEBAERT	2
Jean-Sébastien CELLI	3
Dominique PELLEGRINI	4
Dominique BERETTI	5
Marie-Pierre GRIGNON	6
Hilaire LECA	7
Paule EMMANUELLI	8

Vote : parité administrative : 6 pour
Parité syndicale : FO : 4 abstentions
CGT : 2 abstentions

5. Liste d'aptitude de **C en B** (date d'effet : 1^{er} septembre 2010)

Cette année, parmi 56 agents catégorie C « ayant vocation », 39 se sont portés candidats.

Le ratio étant de 4,90 , la CAP locale a classé 7 agents (arrondi à 5 + 1 réserve + 1 classement au titre des Accords de Venaco, dont seul le syndicat FO demande chaque année la prorogation en CAP locale et nationale)

Comme lors des comptes-rendus des années précédentes, les élus FORCE OUVRIERE rappellent que le classement proposé par la Commission s'appuie sur l'examen de l'ensemble des dossiers professionnels des candidats. Cette année encore, l'administration a reçu comme instruction d'accorder un examen particulier des dossiers des agents « en fin de carrière » (58 ans et plus)

L'administration a proposé le classement suivant :

Prénom NOM	Poste / service	Classement
Jocelyne SOTON	Liaison paye	1
Josette ARENA	Centre Régional Pensions	2
Laurence CRUCIANI	TP Ajaccio	3
Jean-Philippe MULTEDO	TG- Dépense	4
Gérard CIARDELLO	D.I.	5
Claire ABSOLON	TP Municipale Ajaccio	6
Antoine DEIDDA	TP Ajaccio	7

Vote : Parité administrative : 6 pour
Parité syndicale : FO : 4 pour
CGT : 2 pour

La direction a informé les représentants du personnel qu'à partir de l'année prochaine, les lauréats de la liste d'aptitude ne seront plus systématiquement affectés sur place. L'administration considère que les vacances d'emplois dans le département devront être prises en compte.

II : CAP catégorie C

1. Affectation au S.I.P. de Porto-Vecchio

Prénom NOM	Poste d'origine	Affectation	Date d'effet
Chrystelle LECLERC	Trésorerie de Porto-Vecchio	S.I.P. de Porto-Vecchio	1 ^{er} avril 2010

Malgré le refus exprimé par l'agent, l'administration informe la parité syndicale de l'affectation de Melle Leclerc au S.I.P. de Porto-Vecchio pour nécessité de service. La direction a toutefois précisé qu'un appel à candidature sera effectué sur le département. Pour FORCE OUVRIERE, la procédure est inversée par l'administration : La mutation d'office pour nécessité de service ne peut intervenir selon les textes qu'après recours infructueux à l'appel à candidature.

Vote : Parité administrative : 5 pour
Parité syndicale : FO : 4 contre
CGT : 1 contre

2. Mutations internes

L'administration a proposé le mouvement suivant :

Prénom NOM	Poste d'origine	Affectation	Date d'effet
Séraphin ORSINI	Paierie Régionale	ERD	1 ^{er} mai 2010
Gérard DELLAC	ERD	Service des pensions	1 ^{er} avril 2010
Marie-Annonciade GABRIELLI	Trésorerie de Lévie	Paierie Régionale	1 ^{er} avril 2010

Vote : parité administrative : 5 pour
Parité syndicale : FO : 4 pour
CGT : 1 pour

3. Tableau d'avancement **AA1 à AAP2** (ratio : 1.67 = 3 agents à classer)

Prénom NOM	Classement
Catherine DANESI	1
Gilles MARCELLESI	2
Benjamin BOURQUIN	3

Vote : parité administrative : 5 pour
Parité syndicale : FO : 4 pour
CGT : 1 pour

4. Tableau d'avancement **AAP2 à AAP1** (ratio 6.63 = 8 agents à classer)

Prénom NOM	Classement
Claire ABSOLON	1
Jean-Laure LECA	2
Hélène CULIOLI	3
Lucie MARTINETTI	4
Christine DI MEGLIO	5
François MICALETTI	6
Nathalie OTTAVY	7
Valérie BEAUVARLET	8

Vote : parité administrative : 5 pour
Parité syndicale : FO : 4 abstentions
CGT : 1 abstention

Comme pour les tableaux d'avancement en CAP B, les élus FO se sont abstenus en raison de la prédominance de la note par rapport à l'ancienneté, qui dans ce cas encore inverse l'ordre d'ancienneté.

Les élus FORCE OUVRIERE en CAP locales :

CAP locale C : Patricia PARIGGI, Jocelyne SOTON, Vincent VINCENTI, Annie CARLOTTI

CAP locale B : Matthieu CAILLAUD, Jean-Michel CLARAC, Hilaire LECA, Dominique PELLEGRINI, Jean-Simon PERETTI